
	<i>Le droit pour les professionnels de santé</i> 	Exercice médical Médecin - patient
	F40. INFORMATION PREOCCUPANTE : QUI CONTACTER ?	Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : janvier 2017

CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PREOCCUPANTES

=

DESTINATAIRES D'UNE INFORMATION PREOCCUPANTE POUR TOUTE SITUATION D'UN ENFANT POTENTIELLEMENT EN DANGER

	QUI CONTACTER ?	A QUEL NUMERO ?	QUELLE ADRESSE MAIL ?
CALVADOS	Cellule Enfants Signalés	02 31 57 16 61 Ou 02 31 57 16 71 Ou 02 31 57 16 76	nc
ORNE	Hôtel du département	02 33 81 60 00	crip@cg61.fr
EURE	Hôtel du département	02 32 31 94 32	crip-27@cg27.fr
MANCHE	Aide Sociale à l'Enfance	02 33 77 78 44	nc
SEINE-MARITIME	Cellule Enfants en danger	02 35 03 51 15	cellule-enfance-en-danger@seinemaritime.fr

- Nature des informations délivrées -

Malgré le soin apporté dans l'exactitude des informations contenues dans ces documents, en vertu des dispositions légales, celles-ci revêtent un caractère général et ne peuvent donc remplacer un avis juridique, seule réponse possible pour une situation particulière.

- Droit de la propriété intellectuelle -

En application du Code de la Propriété Intellectuelle, toute reproduction, représentation, adaptation, modification, incorporation, traduction, commercialisation, partielles ou intégrales, par quelque procédé et forme que ce soit sont interdites, sauf autorisation préalable et écrite de JURIDIC'ACCESS.

F40/BN/BIBLIO'URPS/INFORMATION PREOCCUPANTE : QUI CONTACTER ?

Dernière mise à jour : 19/01/2017